

PASSERELLE

BULLETIN DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES
SUR LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES AU QUÉBEC

>>> Ce numéro dresse un portrait québécois des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme qui ont participé, en 2016-2017, à des activités socioprofessionnelles d'intégration au travail du réseau de la santé et des services sociaux. Ce portrait inclut une comparaison du financement de ces activités par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) entre l'année financière 2015-2016 et celle de 2016-2017. Les données administratives présentées proviennent du MSSS.

UN PORTRAIT DES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE OU UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME QUI PARTICIPENT À DES ACTIVITÉS SOCIOPROFESSIONNELLES D'INTÉGRATION AU TRAVAIL DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

>>> Introduction

Au Québec, en 2012, 0,4 % de la population âgée de 15 ans et plus ont une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (DITSA), soit 0,4 % des hommes contre 0,3 % des femmes (Office 2017). Afin d'accroître la participation sociale de ces personnes et d'assurer leur intégration au travail, le MSSS contribue financièrement à leur offrir différentes activités socioprofessionnelles. Son réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ainsi que certains partenaires du milieu communautaire sont chargés de dispenser ces activités.

>>> Les activités socioprofessionnelles d'intégration au travail pour les personnes ayant une DITSA

Les activités socioprofessionnelles visant, à plus ou moins long terme, l'intégration au travail des personnes ayant une DITSA incluent des ateliers de travail, des plateaux de travail, des stages individuels ainsi que des activités d'intégration à l'emploi (MSSS 2014 et 2018).

OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces

.....
Passerelle est une publication de l'Office des personnes handicapées du Québec. L'objectif poursuivi par ce bulletin est de diffuser les résultats les plus récents d'enquêtes et de recherches portant sur la situation des personnes handicapées et leur participation sociale.
.....

Les ateliers de travail sont des activités d'apprentissage non rémunérées visant à initier à un travail une personne ayant une DITSA. Ces ateliers sont réalisés dans un établissement du RSSS ou d'un partenaire du milieu communautaire et sont sous la supervision permanente d'un membre du personnel d'un de ces établissements.

Pour leur part, les plateaux de travail impliquent des activités visant à encadrer un groupe de personnes ayant une DITSA dans l'apprentissage d'habitudes de travail. Contrairement aux ateliers de travail, les plateaux de travail sont réalisés dans des milieux de travail réguliers, adaptés ou communautaires, plutôt qu'au sein même d'un établissement du RSSS ou d'un partenaire du milieu communautaire. Les plateaux de travail s'effectuent tout de même sous la supervision continue d'un membre du personnel d'un de ces établissements. Les personnes qui effectuent ces activités ne sont pas rémunérées, mais peuvent recevoir une compensation (p. ex. : repas, café, etc.).

Les stages individuels regroupent des activités d'apprentissage qui visent à superviser une personne ayant une DITSA dans l'accomplissement d'un travail. Les stages individuels sont réalisés dans des organismes à but non lucratif ou des organismes communautaires et sont sous la supervision d'un membre du personnel d'un des établissements du RSSS ou d'un partenaire du milieu communautaire. Ce membre du personnel n'effectue toutefois pas une présence en continu. Les personnes qui effectuent ces activités ne sont pas rémunérées, mais peuvent recevoir une compensation au même titre que les personnes qui participent aux plateaux de travail.

Enfin, les activités d'intégration à l'emploi visent à encadrer une personne ayant une DITSA qui effectue un travail rémunéré menant à la production de biens ou de services. Ces activités sont réalisées dans des milieux de travail réguliers ou adaptés, directement sous la supervision du personnel de ces milieux.

>>> Participation des personnes ayant une DITSA à des activités socioprofessionnelles d'intégration au travail

Au Québec, pour l'année 2016-2017, le nombre de personnes ayant une DITSA qui ont participé à l'un des quatre types d'activités socioprofessionnelles définis précédemment est de 7 303 (tableau 1), dont 60 % étaient des hommes. La très grande majorité des participants (91 %) étaient âgés de 22 à 64 ans, dont 4 394 étaient âgés de 22 à 44 ans (60 %). De plus, les plateaux de travail (2 994) et les stages individuels (3 025) comptaient chacun 41 % des participants.

TABLEAU 1

NOMBRE DE PERSONNES PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS SOCIOPROFESSIONNELLES D'INTÉGRATION AU TRAVAIL DESTINÉES AUX PERSONNES AYANT UNE DITSA SELON LE SEXE, L'ÂGE ET LE TYPE D'ACTIVITÉS, MSSS, 2016-2017

	ATELIERS DE TRAVAIL		PLATEAUX DE TRAVAIL		STAGES INDIVIDUELS		INTÉGRATION EN EMPLOI		TOTAL	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Sexe										
Hommes	569	60,5	1 775	59,3	1 817	60,1	211	61,5	4 372	59,9
Femmes	372	39,5	1 219	40,7	1 208	39,9	132	38,5	2 931	40,1
Âge										
12 à 17 ans	2	0,2	5	0,2	62	2,0	2	0,6	71	1,0
18 à 21 ans	35	3,7	109	3,6	303	10,0	27	7,9	474	6,5
22 à 44 ans	531	56,4	1 857	62,0	1 804	59,6	202	58,9	4 394	60,2
45 à 64 ans	343	36,5	969	32,4	813	26,9	104	30,3	2 229	30,5
65 ans et plus	30	3,2	54	1,8	43	1,4	8	2,3	135	1,9
TOTAL	941	12,9	2 994	41,0	3 025	41,4	343	4,7	7 303	100,0

Source : Données administratives provenant des rapports statistiques annuels des centres de réadaptation pour personnes présentant une déficience intellectuelle (AS-485) 2016-2017 du MSSS (2017a).

Traitement et compilation : Office, 2018

>>> Financement des activités socioprofessionnelles d'intégration au travail

En 2016-2017, le financement global par le MSSS des activités socioprofessionnelles d'intégration au travail destinées aux personnes ayant une DITSA atteint près de 20 millions de dollars, dont plus de la moitié (53 %) est consacrée aux plateaux de travail (tableau 2). Cela représente une croissance du financement global de plus de 3,4 millions (21 %) par rapport à celui de 2015-2016 (16,5 millions). Toutefois, la croissance de ce financement varie selon le type d'activités. Ainsi, entre l'année financière 2015-2016 et celle de 2016-2017, le financement dédié aux activités d'intégration à l'emploi a plus que doublé (119 %), alors que celui lié aux plateaux de travail a augmenté de 41 %. Il s'agit d'une augmentation du financement de plus de 3,1 millions uniquement pour les plateaux de travail. En comparaison, le financement des stages individuels est demeuré plutôt stable (0,6 %) et celui des ateliers de travail a légèrement diminué (-0,6 %).

TABLEAU 2

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS SOCIOPROFESSIONNELLES D'INTÉGRATION AU TRAVAIL DESTINÉES AUX PERSONNES AYANT UNE DITSA PAR TYPE D'ACTIVITÉS, MSSS, 2015-2016 ET 2016-2017

TYPE D'ACTIVITÉS	2015-2016 (\$)	2016-2017 (\$)	CROISSANCE DES DÉPENSES (%)
Ateliers de travail	4 697 396	4 669 276	-0,6
Plateaux de travail	7 540 068	10 642 775	41,1
Stages individuels	4 058 395	4 082 513	0,6
Intégration à l'emploi	238 641	522 710	119,0
TOTAL	16 534 500	19 917 274	20,5

Source : *Contour financier : dépenses par programme et par centre d'activités*, 2015-2016 et 2016-2017 (MSSS 2016, 2017b).
Traitement et compilation : Office, 2018

>>> CONCLUSION

Ce numéro de *Passerelle* a permis de présenter un portrait du nombre de participants ayant une DITSA aux activités socioprofessionnelles d'intégration au travail du RSSS en 2016-2017. Les données permettent notamment de constater que 7 303 personnes (40 % femmes c. 60 % hommes) ont participé à ces activités. De ce nombre, plus de 60 % étaient âgées de 22 à 44 ans. Les stages individuels et les plateaux de travail comptaient plus des trois quarts des personnes (6 019 ou 82 %) ayant participé aux activités socioprofessionnelles d'intégration au travail en 2016-2017. D'ailleurs, entre 2015-2016 et 2016-2017, nous observons une croissance du financement de près de 3,4 millions de dollars, dont plus de 92 % de cette somme a spécifiquement bonifié le financement de ces mêmes plateaux de travail.

>>> RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2018). *Manuel de gestion financière : normes et pratiques de gestion, volume 1, chapitre 4*, [En ligne]. [<http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/d26ngest.nsf/lcapTous?OpenView&Start=1&Count=160&Expand=3#3>] [Consulté le 10 juillet 2018].
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2017a). *Rapports statistiques annuels des centres de réadaptation pour personnes présentant une déficience intellectuelle (AS-485) 2016-2017*, dernière modification le 25 septembre 2017, [En ligne]. [<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001964/>] [Consulté le 10 juillet 2018].
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2017b). *Contour financier 2016-2017 : dépenses par programme et par centred'activités*, dernière modification le 3 mai 2018, [En ligne]. [<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001663/>] [Consulté le 27 juillet 2018].
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2016). *Contour financier 2015-2016 : dépenses par programme et par centred'activités*, dernière modification le 3 mai 2018, [En ligne]. [<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001663/>] [Consulté le 27 juillet 2018].
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2014). *Les activités socioprofessionnelles et communautaires : état de la situation et actions convenues pour l'amélioration des services : annexes*, dernière modification le 9 décembre 2014, [En ligne]. [<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001085/>] [Consulté le 11 juillet 2018].
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2017). *Les personnes avec incapacité au Québec : prévalence et caractéristiques de l'incapacité : volume 1*, Drummondville, Secrétariat général, L'Office, 27 p.

CETTE PUBLICATION EST PRODUITE PAR
LA DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DU
SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI
DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDICA-
PÉES DU QUÉBEC

CE DOCUMENT PEUT ÊTRE OBTENU SUR
DEMANDE EN MÉDIAS ADAPTÉS.

Téléphone : 1 800 567-1465

Télécopieur : 819 475-8753

Téléscripneur : 1 800 567-1477

evaluation@ophq.gouv.qc.ca

www.ophq.gouv.qc.ca